

Voici sur Roussel quelques nouveaux renseignements. Roussel habitait le passage des Rosiers, à Belleville. Il était ébéniste, travaillant surtout dans l'article de Paris. Outre une grande quantité de bombes et de pécarié de potasse, on a trouvé chez lui une médaille en fonte de vingt à vingt-cinq centimètres de diamètre, représentant la tête de Victor Noir. C'est l'unique épreuve de cette médaille.

Jusqu'à présent le nombre des conspirateurs arrêtés ne s'élève pas au-dessus de quatre. On en soupçonne douze, dont plusieurs seront, selon toute probabilité, entre les mains de la justice avant ce soir. Ce qu'il faut découvrir avant tout ce sont les bombes demeurées introuvables.

Il y en a évidemment, il y en a un certain nombre qui menaceront la sécurité publique tant qu'elles ne seront pas en lieu sûr. Nous avons revu ce matin cet engin de destruction.

Il est formidable ! Et sa violence peut seule nous rassurer, car les bombes ont été soulevées, ce matin encore, à l'examen d'un ingénieur et d'un mécanicien, auxquels l'impossibilité de les transporter et même de les armer paraît évidente.

Dernier détail : Le revolver de Camille Baurie portait le numéro 338.

Le Journal officiel publie l'adresse suivante qui a été adressée hier d'Autun à l'Empereur par le télégraphe. Au nom du conseil central de l'arrondissement d'Autun, les membres de la commission exécutive :

SIRE, Au moment où Votre Majesté soumet à la sanction du peuple français le plébiscite de la Constitution libérale, la folie démagogique a armé contre vous le bras d'un assassin.

En donnant à l'Empire pour base la liberté, vous avez vaincu la révolution; elle comprend si bien sa défaite qu'elle n'a plus aujourd'hui d'autres armes que celles du crime.

Sire, La France est avec vous; Dieu vous protège. Ont signé, les membres de la commission exécutive :

Rey, président; Rossignaux, vice-président; Cailhau, vice-président; Bérulle, Alexandre Baret, vicomte de C'Ormy, Guignard, de Jussieu, Roux, secrétaire.

M. Ch. Quentin, rédacteur du Réveil, et M. Caron, gérant, ont été assignés hier soir à comparaître le mercredi 4 mai devant la sixième chambre, comme prévenus d'avoir publié dans le numéro d'hier une fausse nouvelle de nature à troubler la paix publique dans un article intitulé : Les Arrestations. — H. Morel.

On connaît maintenant le fondeur qui a fabriqué les bombes destinées à accomplir l'œuvre de mort dans le complot dirigé contre la vie de l'Empereur. En voyant dans quelques journaux les dessins des bombes, un fondeur de la rue Saint-Maur est venu spontanément faire des déclarations importantes à la justice. Le 14 avril, un individu était venu lui communiquer des engins d'une forme exactement pareille à celle des bombes saisies, en disant que c'étaient des moyens de vélocipèdes d'un nouveau système, lequel système constituant toute une découverte capable de faire la fortune de l'inventeur. Celui-ci assurait qu'il avait déjà pour son invention, un contrat fort avantageux avec l'Amérique. Le commandant d'abord 150 bombes ou moyeux, promettant d'augmenter bientôt ses ordres de fabrication. Le 16 avril et le 19, le fondeur de la rue Saint-Maur livra vingt-deux de ces bombes. On n'en a trouvé que vingt-et-une, mais on sait qu'une expérience avait été faite, ce qui expliquerait la disparition de la bombe qui devait compléter le nombre total. Si la grève des ouvriers fondeurs n'était survenue, la commande aurait sans doute suivi son cours, et les cent cinquante bombes auraient été livrées.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, lundi 2 mai. Vous trouverez dans nos journaux tous les détails connus relatifs au complot; je n'ai pas à ce sujet de renseignements particuliers et inédits à vous communiquer. Je ne puis que vous faire connaître les impressions diverses que nous observons ici et qui vraisemblablement se reproduisent chez vous.

Comme il arrive toujours, ce sont les opinions extrêmes qui font le plus de tapage : d'un côté on s'étend avec complaisance sur les odieux projets des conspirateurs, on les montre préparant avec une ardeur sinistre l'assassinat et ne reculant pas devant le massacre d'un grand nombre, pourvu qu'ils puissent frapper l'Empereur; on déclare qu'il n'est que temps de sévir avec énergie si l'on veut sauver la société; de l'autre côté, aussi bien en province qu'à Paris, on nie carrément l'existence d'un complot, on accuse la police d'avoir inventé cette conspiration comme une machine de guerre contre le parti libéral et la démocratie.

Nous croyons que comme toujours la vérité est entre les deux; qu'un complot existe réellement, mais qu'il n'a pas la gravité que les ultra-conservateurs lui attribuent, c'est-à-dire qu'il ne doit pas avoir pour conséquence de paralyser le développement progressif de nos mœurs

politiques, enfin qu'on ne doit pas rendre le pays tout entier responsable des actes de quelques insensés.

Il paraît démontré dès aujourd'hui que ce qu'on appelle le complot se compose de deux éléments bien distincts : il y aurait d'abord les manœuvres, les préparatifs d'un groupe d'hommes qui veulent par une secousse violente arriver à un changement de gouvernement. Ceux-là sont en conspiration permanente; les uns écrivent ou parlent, ils paient de leurs personnes au grand jour; les autres font de la propagande secrète ou fabriquent des bombes. Le complot qu'on vient de découvrir ne serait donc que la suite de celui dont l'instruction se poursuit depuis trois mois : c'est un complot en deux actes.

L'affaire Baurie serait un incident particulier, un fait personnel, ne se rattachant au complot que par l'unité du but. Le déserteur agissait pour son compte, stimulé par quelques amis; le complot est l'œuvre d'une association.

Nous ne demandons pas que l'on laisse impunies les tentatives de cette sinistre association; mais il ne serait pas juste d'en faire supporter la peine à ceux qui les réprouvent. La société est suffisamment armée pour se défendre, et la preuve c'est que la police tient entre ses mains une partie des coupables. C'est à la justice à faire son devoir, mais elle ne saurait sans de graves inconvénients l'outrepasser.

On annonce la publication d'une lettre de M. Ledru Rollin, protestant contre les calomnies qu'a fait naître son voyage à Londres. Il est bien possible que l'ancien ministre ait eu vent des préparatifs de quelques conspirateurs, et qu'il ait simplement voulu, en s'éloignant, prouver qu'il voulait rester complètement étranger à leurs manœuvres. N'est-ce pas là l'explication la plus naturelle de son départ?

Le comité de la gauche radicale proteste dans une lettre que publient plusieurs journaux contre l'expulsion de M. Cermuschi du territoire français.

On attend toujours un second manifeste de ce comité: il serait publié demain ou après demain.

Le comité Thiers a tenu une seconde réunion : on n'en connaît pas encore le résultat ou plutôt on dit qu'il n'y a pas eu de résultat. Cependant le bruit court que, en présence des prédications du parti révolutionnaire et surtout à la suite de l'affaire du complot, M. Thiers, serait résolu à voter oui dans plusieurs réunions politiques, en province aussi bien qu'à Paris, on a émis le vœu que le gouvernement un peu avant le vote publiât un manifeste dans lequel il rassurerait l'opinion libérale modérée contre toute éventualité de politique réactionnaire après le plébiscite. Il est probable en effet que le Journal officiel publiera avant la fin de la semaine un document dans ce sens qui rallierait certainement un grand nombre d'hésitants.

Cette après-midi, tous les chefs de légation présents à Paris, se sont rendus aux Tuileries, et le nonce, Mgr Chigi a, au nom du Corps diplomatique, adressé ses félicitations à l'Empereur à l'occasion de la découverte du complot.

C'est à Paris que les bombes saisies ont été fondues : le maître fondeur est allé spontanément en faire la déclaration à l'autorité. De nombreuses arrestations ont été opérées depuis hier, l'individu arrêté hier au bois de Boulogne n'est pas un conspirateur, c'est un fou.

On annonce pour demain l'apparition de la brochure de M. Delagrènerie : Appel aux électeurs de France; vote du 8 mai.

M. Edgar Quinet, vient de faire son manifeste; on attend demain celui de Garibaldi à l'armée française. M. Victor Hugo est en retard.

MM. Daru et Buffet engageront leurs électeurs à voter pour le plébiscite. C'est aujourd'hui le dernier jour des réunions publiques : on espère que la soirée sera calme.

CH. CAROT

BOURSE DU 2 MAI
La liquidation de la rente française s'est faite aujourd'hui. On ouvre à 74.30 cours de la réponse des primes de samedi. Cette réponse avait déjà beaucoup dégagé la place et l'on pouvait espérer un marché meilleur, mais dès le début le report s'est tenu à 17c., ce qui indique qu'il y a de nombreuses livraisons de titres faites pour le compte des prudents ou des timides. On ferme à 74.10. — Beaucoup de petites ventes au comptant, coïncidant avec les retraits des caisses d'épargne qui dépassent les dépôts.

CELLIER.

On lit dans le Moniteur universel : Plusieurs journaux ont essayé dans ces derniers temps de mettre M. Ollivier en contradiction avec lui-même et avec la politique plébiscitaire, en lui opposant un passage du livre du 19 janvier qui est contraire au plébiscite. Il est à remarquer que M. Ollivier se contentait de demander dans ce livre la responsabilité ministérielle et l'abandon des candidatures officielles, et qu'il n'était parfaitement fondé à prétendre que pour ces deux seules réformes un plébiscite était superflu. Mais aujourd'hui il n'en est plus de même. La nouvelle Constitution modifie radicalement l'économie générale des divers corps de l'Etat, en ce qui concerne leurs attributions; et de plus elle enlève au Sénat le pouvoir constituant pour le transporter à la nation. Dans de telles conditions, tout esprit véritablement impartial comprendra que M. Ollivier n'ait eu à renier aucun des principes exposés par lui dans le livre du 19 janvier, lorsqu'il s'est récemment engagé dans une politique favorable au plébiscite.

On a annoncé que l'Empereur devait envoyer à M. Emile Ollivier cinq décrets lui conférant successivement différents grades de la Légion d'honneur jusqu'à celui de grand croix.

Le Moniteur croit savoir que l'Empereur n'a jamais signé de décrets en ce sens et qu'il n'en a pas parlé à M. Emile Ollivier.

SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT MUTUEL DES TRAVAILLEURS DE ROUBAIX.

RÉUNION GÉNÉRALE DU JEUDI 28 AVRIL 1870. Présidence de M. Ch. Junker.

La séance est ouverte à 9 heures; le président s'exprime ainsi :

Messieurs, La première fois que j'eus l'honneur de présider votre assemblée, nous étions 52 adhérents; la seconde fois, nous en comptons 87; aujourd'hui 137 sociétaires sont reçus ou demandent à l'être.

Cette progression rapide du chiffre de nos adhérents prouve que nous avons été compris, que la semence que nous avons répandue est allée en terrain bien préparé, que le besoin de notre institution se faisait sentir.

La situation de nos finances n'est pas moins prospère; les dons, les engagements, qui nous parviennent encore chaque jour, prouvent la confiance que l'on met et dans la réussite de l'entreprise, et dans les moyens que nous comptons employer pour arriver à notre but.

Nous avons le droit d'être fiers de ce double succès, et nous nous en réjouissons bien sincèrement. Je dois néanmoins, Messieurs, faire la déclaration suivante :

Quelques personnes, sous prétexte que dans notre cercle on voit tel journal de Lille qui ne professe pas leurs opinions, s'autorisent à croire et à dire que nous avons un but caché, que nous ne montrons pas notre véritable drapeau.

Ces imputations sont le résultat d'une erreur ou l'œuvre de la calomnie : il est de mon devoir de dissiper l'une, et de déjouer l'autre. (Très bien.) Nous sommes une société de travailleurs dont le but est de répandre parmi nous et nos camarades l'instruction, la lumière. Les uns viennent ici pour recevoir cette instruction, les autres (ce sont les plus heureux) pour communiquer ce qu'ils ont appris. Tous, nous sommes pénétrés de cette certitude que l'instruction seule nous conduira au progrès.

Dans la crainte de paraître les instruments d'un parti, nous avons ouvert des listes de souscription qui permettent à chacun de nous offrir des livres; nous n'achetons point de journaux politiques voulant laisser à chaque sociétaire la liberté entière de ses convictions, nous avons fait l'unique acquisition de livres scientifiques.

La garantie étant donnée que nous n'acceptons que des ouvrages honnêtes, moraux et notoirement bienfaisants, nous laissons à chaque parti la latitude de nous offrir ses journaux, ses livres de prédilection : Que ceux qu'offusque le Progrès du Nord nous adressent le Propagateur ou le Mémorial; que ceux qui craignent la mauvaise influence de la lecture de Voltaire nous envoient Chateaubriand. Nos lecteurs verront ainsi le pour et le contre, ils pourront juger en connaissance de cause.

NOUS, TRAVAILLEURS A LA DIFFUSION DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE, NOUS DONNERONS A NOS ADHÉRENTS LES CONNAISSANCES INDISPENSABLES POUR POUVOIR, DANS UN AVENIR PROCHAIN, SUIVRE LES COURS DE FILATURE ET DE TISSAGE QUÉ LE CONSEIL MUNICIPAL ET LA CHAMBRE SYNDICALE DE NOTRE VILLE ONT ENFIN L'HEUREUSE IDÉE DE VOULOIR FONDRE. Après cette déclaration formelle nous espérons que l'on ne dira plus que nous sommes les ouvriers d'un parti, que notre entreprise a un but caché : Quant à essayer de faire taire les aspirations libérales de notre jeune génération, cela nous serait aussi impossible que de commander à l'eau de remonter à sa source. (Applaudissements unanimes.) Cela dit, je vais donner lecture des dons reçus depuis notre dernière réunion :

MM. Constantin Descat, maire,	fr. 100
J.-B. Desrousseaux,	100
A. Talon,	50
J. Bonnet,	50
Duburcq, (Le Dictionnaire des inventeurs),	70
V. du Breuil, directeur de filature,	20
J. Huguenin, directeur de tissage,	20
Norbert Lefebvre,	50
Edouard Ferrier,	100
Leclercq-Dupire,	100
J.-B. Ramsden-Mathon,	100
Réquillart-Serpelet,	50
F. Vanoutryve,	50
Paul Sée, 14 volumes scientifiques de Figuier,	50
Lesjennes frères,	100
Wattinne-Bossut et fils,	100
A. Paré,	20
Théodore Funck,	50
Ernouet Bayart frères,	50
A. Dreyfus,	20
F. Roussel,	50
Masurel fils,	100
F. Vossart (Chateaubriand),	20
Ferlié et Thirion,	50
L. Eckmann, en volumes,	50
Bossut père et fils,	100
Amédée Prouvost,	100
Motte-Bossut,	100
Mazure-Mazure,	100
Thérin et C ^e ,	100
Un anonyme, 30 volumes	5

Au nom de la Société d'Enseignement mutuel, je remercie sincèrement ces généreux donateurs, ces vrais amis du progrès!

D'autres dons en argent, en livres, nous sont promis. Ces secours nous permettront bientôt de modifier notre organisation, de multiplier, d'étendre nos cours d'enseignement, de nous installer plus largement, plus dignement (bravos).

Nous vous réunissons aujourd'hui, Messieurs, pour procéder à l'organisation des cours et à l'installation des amis qui veulent bien accepter les charges et le titre de professeurs.

MM. Philippe père et fils, MM. Huguenin, V. du Breuil, Hennion, Dejaegher veulent bien nous prêter leur concours pour l'enseignement de l'arithmétique, la mécanique, la géographie, l'histoire naturelle, la géométrie et le dessin.

MM. Ortlieb, Paul Sec, Funck, Lenoir, Bazile, nous promettent des lectures et des conférences.

Voici comment nous avons distribué le travail :

Lundi, lectures et conférences, par M. Charles Junker; mardi, géographie, par J. Huguenin; mercredi, arithmétique, par F. Hennion; jeudi, réunions du comité ou conférences; vendredi, mécanique pratique, dessin, par M. V. Dubreuil; samedi, histoire naturelle, hygiène, par M. P. Philippe; dimanche, réunions générales et bibliothèque.

De cette manière, les personnes étrangères à la société qui voudront nous faire des conférences seront invitées à choisir de préférence les lundi ou jeudi soir. A cette occasion, les sociétaires seraient prévenus extraordinairement si la Commission n'a pas le temps de prévenir par affiches dans le local et par voies de journaux.

Je donne maintenant la parole à MM. les professeurs qui voudraient bien nous faire le plaisir d'adresser quelques mots à leurs futurs élèves. Après la séance, chaque sociétaire qui désire suivre régulièrement l'un des cours voudra venir se faire inscrire au bureau.

Chronique locale & départementale

Le Maire de la Ville de Roubaix adresse l'avis suivant à ses concitoyens.

Electeurs, Le scrutin pour l'adoption du plébiscite ne devant durer qu'un seul jour, il convient de vous rappeler qu'il sera ouvert dimanche prochain de 6 heures du matin à 6 heures du soir; nous vous engageons instamment à vous présenter de bonne heure dans vos bureaux respectifs, afin d'éviter tout encombrement.

Le greffe de la Mairie sera constamment ouvert pendant la même journée, et la veille pour la remise des cartes à ceux d'entre vous qui ne les auraient pas reçus à domicile.

Nous avons ainsi pris toutes les précautions pour vous faciliter l'exercice de vos droits; à vous, Messieurs, d'en faire bon usage pour la prospérité du pays. Roubaix, 2 mai 1870.

Le Maire, C. DESCAT.

N. B. Il est maintenant décidé qu'après chaque vote, la carte déchirée au coin sera remise à l'électeur.

Plusieurs milliers de personnes appartenant à toutes les classes de la société assistaient hier soir à la réunion publique tenue dans la salle Dominique, rue de l'Alouette.

Le comité anti-plébiscitaire de Lille avait délégué ici un certain nombre de ses membres et son président, M. Ach. Testelin, docteur en médecine, membre du Conseil général.

A l'entrée de M. Testelin, des applaudissements se sont fait entendre dans diverses parties de la salle : légitime hommage rendu à l'homme bienfaisant, au praticien éminent, au citoyen intègre dont on peut combattre les doctrines, mais dont on nous a habitués à honorer le caractère et le talent.

La séance a été ouverte à trois heures quinze minutes.

M. Richard de Baralle présidait : il avait pour assesseurs MM. Ch. Hindré, avocat, (secrétaire) Brutus Delespierre, Coulogne et Charles Bequart.

Après quelques paroles de M. Guilluy, commissaire de police, dans lesquelles le représentant de l'autorité à cru devoir témoigner de ses intentions conciliantes, M. le président a invité les personnes qui auraient des observations à présenter sur la question plébiscitaire à vouloir bien monter à la tribune. Personne ne s'étant présenté, la parole a été donnée à M. Testelin.

M. Testelin s'exprime avec une rare facilité; sa diction est presque toujours correcte, souvent même élégante; il lance le trait avec esprit, et aussi avec une mesure et une convenance que devraient bien imiter les orateurs des clubs parisiens; mais nous devons le dire, nous avons été frappés de sa pauvreté d'arguments, de son manque absolu de logique. Toujours, il a évité d'entrer dans le cœur de la question et nous doutons qu'il ait réussi à convaincre un seul de ses auditeurs.

M. Testelin s'est étendu longuement sur l'inutilité et le danger du plébiscite. Que le plébiscite soit inopportun et nuisible aux affaires, c'est, pour nous, comme pour M. Testelin, un fait incontestable. Mais ce n'est pas là le point en litige, et l'opinion qu'on peut professer à cet égard ne saurait influer en rien sur la réponse à faire à la question gouvernementale.

L'orateur lillois a fait avec beaucoup de raison le procès du gouvernement personnel et de la Constitution de 1852; mais le gouvernement personnel a cessé d'exister et il s'agit précisément de remplacer la Constitution de 1852.

Ce que l'on attendait de M. Testelin, c'était la discussion de la nouvelle Constitution et des réformes libérales qu'il s'agit d'accepter ou de rejeter, c'était la démonstration de ce que ces réformes et cette Constitution peuvent avoir de défectueux. Et c'est précisément cette démonstration qu'il n'a pas faite.

Nous pensions aussi qu'après avoir essayé de prouver l'inaptitude des masses populaires à juger une Constitution, M. Testelin allait se prononcer formellement pour l'abstention; mais, nous l'avons dit, une argumentation raisonnée était la seule chose qui manquait à ce discours. M. Testelin a donc conseillé de voter non.

Il ne faut pourtant pas être un logicien bien distingué pour faire remarquer au docteur lillois que si le peuple français possède assez de lumières pour voter non en connaissance de cause, il doit aussi en avoir assez pour voter oui.

Nous avons vivement regretté que dans une assemblée où nous avons vu tant d'hommes d'intelligence et de savoir, il ne s'en soit trouvé aucun qui de crut assez autorisé pour répondre à M. Testelin et faire ressortir de quel côté se trouvaient, avec l'intérêt particulier de la ville de Roubaix, la liberté et la prospérité du pays tout entier.

Disons-le en terminant, c'est tout cœur que nous avons applaudi M. Testelin, lorsque, s'élevant un instant au-dessus du débat, il a parlé avec une véritable éloquence de l'avenir qui attend la démocratie française; si elle sait contenir ses « impatiences » et sortir de son « ignorance ». Un tel conseil dans une telle bouche nous a paru devoir être utilement soumis aux méditations de nos travailleurs.

Après une nouvelle invitation de M. le président, déclarant qu'on écouterait « religieusement » toute parole qui voudrait répondre au « citoyen Testelin » la séance a été levée.

Avant et après le discours de M. Testelin, on a distribué à profusion dans la salle le manifeste des députés de la gauche.

A la sortie, on vendait dix centimes le discours prononcé récemment au Corps législatif par M. Gambetta. — ALFRED REBOUX.

On écrit de Seclin au Mémorial de Lille :

« Les choses se sont joliment passées hier à Seclin. »

« Les démocrates socialistes de Lille se sont rendus à Seclin pour y tenir une réunion publique. La politique et révolutionnaire, dont ils se vantaient le plus puissant effet. »

« Mais les braves habitants de cette localité ne sont pas de ceux qui se laissent prendre aux belles paroles de la révolution. Ils veulent la liberté, mais la paix et le travail. »

« Dans cette séance, le langage des orateurs ambulants de Lille a été tellement exagéré que bientôt l'assemblée n'a plus voulu le supporter. »

« De là, tumulte, et le commissaire a été obligé de lever la séance aux tris mille fois répétés de : Vive l'Empereur ! »

« Ce cri a accompagné les orateurs jusqu'au chemin de fer ce qui a paru leur plaire médiocrement. »

Bourse de Paris du Mardi 3 Mai 1870

Rente 3 p. 0/0	74.25
id. 4 1/2 p. 0/0	102.05

Dernières nouvelles.

Le ministre des affaires étrangères a reçu de M. le marquis de Banneville, ambassadeur de France à Rome, la dépêche suivante :

Rome, le 28 avril 1870.

Monsieur le ministre, Eloignés de leurs diocèses par les obligations qui les retiennent à Rome, la plupart de nos évêques m'ont exprimé leurs regrets de se trouver empêchés de remplir les devoirs qu'impose, en ce moment, à tous les français l'appel fait par l'Empereur à la nation. Dans leur patriotique sollicitude pour la grandeur et la prospérité de notre pays, ils auraient été heureux d'apporter au Gouvernement de l'Empereur, au milieu des populations de leurs diocèses, l'autorité de leur concours et l'exemple de leur confiance et de leur dévouement. Ils désirent, du moins, témoigner de la pensée qui les anime dans cette solennelle circonstance, et ils m'ont demandé d'être auprès de Sa Majesté l'interprète de leurs sentiments et de leurs vœux.

Jedois prier en même temps Votre Excellence, conformément à la demande qui m'en a été faite également par beaucoup d'évêques de France, de me faire savoir si leurs votes et ceux des ecclésiastiques qui les accompagnent à Rome pourraient être reçus à l'ambassade. Dans le cas où la loi le permettrait, Votre Excellence voudrait bien m'indiquer dans quelles formes il devrait être procédé au recensement des votes et à leur transmission. Veuillez agréer, etc.